

Administration communale
Rue du Château 28
1627 Vaulruz

Secrétariat communal
026 912 91 25
commune@vaulruz.ch

Caisse communale
026 913 93 44
caisse.communale@vaulruz.ch

Sommaire

Assemblée communale	2
Budget 2024	3
Message du Conseil communal sur le tractanda de l'assemblée	5
Vœux du Conseil communal	9
Actualités communales	10
Alimentation en eau potable	15
Administration communale	17
Déchetterie communale	17
Informations Seniors	20
Vente de sapins de Noël	21
L'histoire de la châteltenie de Vaulruz vers 1373	23
Agence AVS	26
Informations diverses	27





Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Vaulruz sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

lundi 11 décembre 2023 à 20h00
à la halle de gymnastique de Vaulruz

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 22 mai 2023

Il ne sera pas lu et est à disposition à l'administration communale ou sur le site : www.vaulruz.ch

2. Budget 2024

2.1 Budget du compte de résultats 2024

(Présentation, rapport de la Commission financière, vote final)

2.2 Budget des investissements 2024

2.2.1 Remplacement du logiciel de gestion communal

(Présentation, rapport de la Commission financière, vote final)

2.2.2 Révision générale du plan d'aménagement local (PAL) – 2^{ème} partie

(Présentation, rapport de la Commission financière, vote final)

2.2.3 Installation de panneaux solaires sur la cabane des Tourbières

(Présentation, rapport de la Commission financière, vote final)

2.2.4 Construction d'une route d'accès à la parcelle 1024 RF

(Présentation, rapport de la Commission financière, vote final)

2.2.5 Remplacement de la conduite d'adduction d'eau secteur déchetterie

(Présentation, rapport de la Commission financière, vote final)

3. Planification financière 2024 – 2028, présentation

4. Révision essentielle des statuts de l'Association Intercommunale pour l'épuration des eaux usées du bassin de la Sionge (AIS)

5. Divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés à l'administration communale durant les heures d'ouverture, dix jours avant l'assemblée ou sur le site www.vaulruz.ch.

Le Conseil communal

Budget du compte de résultats 2024

	Budget 2024		Budget 2023		Budget 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 ADMINISTRATION GENERALE	391'125.41	8'610.00	453'161.00	82'407.00	528'462.00	151'613.11
01 Législatif et exécutif	99'174.40	0.00	103'733.00	0.00	106'464.00	0.00
02 Services généraux	291'951.01	8'610.00	349'428.00	82'407.00	421'998.00	151'613.11
1 ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	136'342.43	60'743.02	134'371.13	59'944.00	893'005.08	820'147.16
14 Questions juridiques	52'423.60	0.00	51'486.88	0.00	690'856.28	638'942.16
15 Service du feu	78'442.78	60'743.02	77'248.00	59'944.00	196'922.00	181'205.00
16 Défense	5'476.05	0.00	5'636.25	0.00	5'226.80	0.00
2 FORMATION	1'609'079.62	9'950.26	1'472'628.70	9'950.00	1'399'006.50	32'640.00
21 Scolarité obligatoire	1'421'070.72	9'950.26	1'300'231.00	9'950.00	1'222'285.00	32'640.00
22 Ecoles spécialisées	164'008.90	0.00	149'897.70	0.00	150'721.50	0.00
23 Formation professionnelle initiale	24'000.00	0.00	22'500.00	0.00	26'000.00	0.00
3 CULTE, CULTURE ET LOISIRS	121'103.65	37'527.77	100'424.00	28'527.00	104'199.00	29'650.00
32 Culture, autres	15'040.08	0.00	8'100.00	0.00	8'300.00	0.00
34 Sports et loisirs	106'063.57	37'527.77	92'324.00	28'527.00	95'899.00	29'650.00
4 SANTE	581'390.20	3'000.00	520'636.80	3'000.00	487'913.55	3'000.00
41 Hôpitaux, EMS	351'067.20	0.00	322'288.20	0.00	305'785.55	0.00
42 Soins ambulatoires	224'563.00	0.00	193'648.60	0.00	178'028.00	0.00
43 Prévention	5'760.00	3'000.00	4'700.00	3'000.00	4'100.00	3'000.00
5 PREVOYANCE SOCIALE	551'917.90	1'200.00	529'786.15	1'160.00	532'564.90	1'200.00
52 Invalidité	318'844.15	0.00	301'785.65	0.00	300'403.65	0.00
53 Vieillesse et survivants	8'500.00	1'200.00	5'700.00	1'160.00	4'100.00	1'200.00
54 Famille et jeunesse	46'706.20	0.00	56'171.80	0.00	61'243.15	0.00
55 Chômage	20'646.00	0.00	20'146.50	0.00	18'445.00	0.00
57 Aide sociale et domaine de l'asile	157'221.55	0.00	145'982.20	0.00	148'373.10	0.00

Budget 2022

Budget 2023

Budget 2024

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6 TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	616'961.32	88'181.99	588'217.00	78'182.00	537'190.00	0.00
61 Circulation routière	526'671.32	88'181.99	503'374.00	78'182.00	455'740.00	0.00
62 Transports publics	90'290.00	0.00	84'843.00	0.00	81'450.00	0.00
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAG	715'603.33	602'112.85	589'555.55	483'669.00	523'861.00	429'801.00
71 Approvisionnement en eau	222'226.57	222'226.57	162'111.00	162'111.00	126'000.00	126'000.00
72 Traitement des eaux usées	233'145.76	233'145.76	183'058.00	183'058.00	170'601.00	170'601.00
73 Gestion des déchets	154'388.72	124'000.00	156'652.00	123'000.00	146'443.00	120'200.00
74 Aménagements des cours d'eau	24'990.48	7'240.52	8'100.00	0.00	7'804.00	0.00
77 Protection de l'environnement, autres (cimetière)	9'979.70	3'500.00	8'879.00	3'500.00	6'879.00	3'000.00
79 Aménagement du territoire	70'872.10	12'000.00	70'755.55	12'000.00	66'134.00	10'000.00
8 ECONOMIE PUBLIQUE	37'236.23	51'200.00	41'508.00	46'320.00	42'338.00	41'320.00
81 Agriculture	8'429.23	25'000.00	8'149.00	25'120.00	7'970.00	25'120.00
82 Sylviculture	23'707.00	26'200.00	28'259.00	21'200.00	29'268.00	16'200.00
84 Tourisme	5'100.00	0.00	5'100.00	0.00	5'100.00	0.00
9 FINANCES ET IMPOTS	73'932.44	3'869'445.00	123'662.00	3'669'360.00	100'164.00	3'641'094.00
91 Impôts	5'000.00	3'071'275.00	5'000.00	2'907'075.00	5'000.00	2'720'271.00
93 Péréquation financière intercommunale	0.00	274'410.00	0.00	268'464.00	0.00	290'096.00
95 Part aux recettes sans affectation, autres	2'807.00	112'300.00	2'765.00	110'600.00	2'627.00	105'107.00
96 Administration de la fortune et des dettes (PF)	66'125.44	205'620.00	115'897.00	200'740.00	92'537.00	197'620.00
97 Redistributions	0.00	500.00	0.00	700.00	0.00	1'000.00
99 Postes non ventilables	0.00	205'340.00	0.00	181'781.00	0.00	327'000.00
TOTAL	4'834'692.53	4'731'970.89	4'553'950.33	4'462'519.00	5'148'704.03	5'150'465.27
Excédent de charges	102'721.64		91'431.33			1'761.24

Budget des investissements 2024

	Budget 2024		Budget 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 ADMINISTRATION GENERALE	95'000.00	0.00	0.00	0.00
02 Services généraux	95'000.00	0.00	0.00	0.00
3 CULTE, CULTURE ET LOISIRS	0.00	0.00	0.00	0.00
34 Sports et loisirs	0.00	0.00	0.00	0.00
6 TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	310'000.00	0.00	466'000.00	93'000.00
61 Circulation routière	310'000.00	0.00	466'000.00	93'000.00
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAC	175'000.00	105'000.00	180'000.00	33'000.00
71 Approvisionnement en eau	135'000.00	5'000.00	0.00	5'000.00
72 Traitement des eaux usées	0.00	100'000.00	120'000.00	28'000.00
77 Protection de l'environnement, autres (cimetière)	0.00	0.00	40'000.00	0.00
79 Aménagement du territoire	40'000.00	0.00	20'000.00	0.00
TOTAL	580'000.00	105'000.00	646'000.00	126'000.00
Excédent de dépenses	475'000.00		520'000.00	

Message du Conseil communal sur le tractanda de l'assemblée

Budget du compte de résultats 2024

Pour l'année 2024, divers éléments ont une influence importante sur le budget de notre Commune.

Il s'agit :

- des charges en lien avec le canton (formation, santé, social) et les associations intercommunales, qui augmentent de 13% par rapport à 2023 ;
- des intérêts des emprunts que nous avons renouvelés cette année, soit une hausse de plus de CHF 48'000.00 ;
- des charges d'énergie, avec une nouvelle hausse du prix de l'électricité.

En tenant compte de ces éléments, le Conseil communal s'est efforcé de maintenir les autres charges à un niveau supportable permettant d'entretenir correctement nos biens.

Du côté des recettes, nous avons également une progression pour certain chapitre tels que les impôts sur les personnes physiques, les impôts sur gains immobiliers et les droits de mutation. En effet, nous observons une amélioration régulière de ces chapitres depuis quelques années. Pour 2024, l'Exécutif se montre confiant et revoit à la hausse les montants budgétisés.

Ainsi, le Conseil communal propose un budget se soldant par un excédent de charges de CHF 102'721.64.

Ce budget, certes déficitaire, reste dans une proportion supportable pour notre Commune. Il nous permet de mener à bien en 2024 les tâches communales en faveur de nos citoyennes et citoyens ainsi que de prévoir les travaux utiles au maintien de nos biens.

Budget des investissements 2024

▪ Remplacement du logiciel de gestion communal

Le programme utilisé par l'administration communale depuis 2008 a été développé par la société OFISA Informatique. Vulruz est actuellement la plus grande commune à bénéficier de ce logiciel, lequel est très peu utilisé sur le canton de Fribourg. Force est de constater qu'il ne répond plus à nos attentes et besoins.

En effet, de nombreuses opérations indispensables à la gestion comptable et financière, du registre des habitants et des électeurs doivent être réalisées manuellement ce qui implique un investissement considérable en temps et un risque d'erreur accru. La gestion du contrôle des habitants devient également de plus en plus compliquée du point de vue administratif, des données spécifiques doivent être transmises régulièrement au canton et notre outil actuel montre ses limites.

Les programmes modernes permettent non seulement d'optimiser le travail administratif, de réduire les risques d'erreurs mais également de donner un accès spécifique aux membres de l'Exécutif, aux employés communaux (accès à divers plans par exemple) et aux consultants externes (fiduciaire, commissions, ...) via des portails informatiques sécurisés.

Une GED (gestion électronique des documents) sera mise en place, permettant ainsi de stocker l'information à un seul endroit tout en y permettant l'accès facilement en fonction des autorisations données.

Cet investissement permettra de :

- pérenniser la gestion de l'administration communale avec un outils moderne et sécurisé pour les prochaines années
- digitaliser tous les processus ayant du sens pour la commune sans limitation dû à un outil informatique
- favoriser l'échange d'information via un portail commun et une GED centralisée



La gestion des tâches administratives liées à une commune est très spécifique. Il ne serait donc pas envisageable d'opter pour un programme courant utilisé dans le domaine privé. Après une étude des divers logiciels proposés sur le marché, le Conseil communal propose de travailler avec la solution Urbanus, développée par la société DataConsulting et utilisée par plus de 130 communes en Suisse Romande, dont 41 fribourgeoises.

Le coût de cet investissement est de CHF 95'000.00 TTC. A noter que les frais d'exploitation et de maintenance actuels de CHF 10'000.00 se monteront à CHF 15'300.00 dès 2025.

Financement :

Total brut	CHF	95'000.00
Total	CHF	95'000.00

Cet investissement sera financé par les liquidités courantes. Il aura, pour les années à venir, l'impact financier suivant : taux d'amortissement selon MCH2 : 20 %, soit un montant annuel de CHF 19'000.00 durant 5 ans.

Le Conseil communal recommande à l'Assemblée d'accepter cet investissement et son financement.

Révision générale du plan d'aménagement local (PAL) – 2ème partie

La première partie de la révision de notre plan d'aménagement local (PAL), projet essentiel pour l'avenir de notre commune, est terminée. La deuxième phase doit être maintenant initiée. Pour cette raison, le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit complémentaire de CHF 40'000.00.

Le PAL est conçu pour guider la croissance et le développement de notre communauté, en garantissant un aménagement harmonieux de notre territoire.

Au cours des derniers mois, notre équipe dédiée à l'urbanisme a travaillé assidûment sur le premier volet du PAL, qui a abouti à des résultats prometteurs. Cependant pour assurer une planification complète et soignée de notre avenir, il est nécessaire de poursuivre avec le 2^{ème} volet d'étude et de rédaction du PAL. Ce volet sera dédié à la finalisation du plan et à son adaptation aux besoins changeant de notre communauté.

Pour mener à bien cette étape, nous sollicitons l'Assemblée pour l'octroi d'un crédit de CHF 40'000.00. Cette somme est nécessaire pour financer le travail des experts et des consultants qui nous aident à élaborer un PAL solide et adapté à notre réalité locale.

Financement :

Total brut	CHF	40'000.00
Total	CHF	40'000.00

Cet investissement sera financé par les liquidités courantes. Il aura, pour les années à venir, l'impact financier suivant : taux d'amortissement selon MCH2 : 10 %, soit un montant annuel de CHF 4'000.00 durant 10 ans.

Le Conseil communal recommande à l'Assemblée d'accepter cet investissement et son financement.

■ Installation de panneaux solaires sur la cabane des Tourbières

Après avoir réalisé cette année l'installation solaire sur le bâtiment édilitaire, le Conseil communal souhaite poursuivre son projet global et vous propose dès lors d'équiper la cabane des Tourbières de 72 panneaux photovoltaïques (435W).

- Puissance installée 32 kWc
- Production annuelle est. 33000 kWh
- Reprise du courant 14.45 ct (4600frs)
- Retour sur investissement 10 ans

Financement :

Total brut	CHF	52'000.00
./. Rétribution unique	CHF	12'000.00
Total	CHF	40'000.00

Cet investissement sera financé par les liquidités courantes. Ce bien faisant partie du patrimoine financier, il n'y a pas d'amortissement comptable.

Le Conseil communal recommande à l'Assemblée d'accepter cet investissement et son financement.

- Travaux d'aménagement pour la création d'une route d'accès à la parcelle 1024 RF et le remplacement d'une conduite d'adduction d'eau dans le secteur de la déchetterie

Le Conseil communal sollicite l'Assemblée pour l'obtention d'un crédit de CHF 310'000.00 pour la construction d'une route d'accès à la parcelle 1024 RF, adjacente à la déchetterie, ainsi que le remplacement d'une conduite d'eau dans le même secteur pour la somme de CHF 135'000.00.

Remplacement de la conduite d'adduction d'eau

Au vu de l'ancienneté de l'infrastructure, il devient impératif de la remplacer pour garantir un approvisionnement en eau fiable. Les travaux de remplacement permettront d'assurer un accès constant à l'eau et sont important pour la protection de notre environnement, en minimisant les risques de fuites et de déversements. Le coût de ces travaux s'élève à CHF 135'000.00

Financement :

Total brut	CHF	135'000.00
Total	CHF	135'000.00

Cet investissement sera financé par un emprunt bancaire. Il aura, pour les années à venir, l'impact financier suivant : taux d'amortissement selon MCH2 : 1.25 %, soit un montant annuel de CHF 1'687.50 durant 80 ans. A cet amortissement s'ajoutent les intérêts passifs calculés à 2 %, respectivement un montant annuel de CHF 2'700.00.

Le Conseil communal recommande à l'Assemblée d'accepter cet investissement et son financement.

Création d'une nouvelle route d'accès

Initialement voté en assemblée le 9 juin 2021, le projet de création d'une route d'accès à la parcelle 1024 RF a été révisé en raison de la mise en application de la nouvelle loi sur la protection des eaux. Cette modification légale a imposé des changements significatifs au projet initial, le rendant irréalisable dans sa forme précédente. Le coût total du nouveau projet s'élève à CHF 310'000.00.

Financement :

Total brut	CHF	310'000.00
Total	CHF	310'000.00

Cet investissement sera financé par un emprunt bancaire. Il aura, pour les années à venir, l'impact financier suivant : taux d'amortissement selon MCH2 : 2.5 %, soit un montant annuel de CHF 7'750.00 durant 40 ans. A cet amortissement s'ajoutent les intérêts passifs calculés à 2 %, respectivement un montant annuel de CHF 6'200.00.

Le Conseil communal recommande à l'Assemblée d'accepter cet investissement et son financement.



Révision essentielle des statuts de l'Association Intercommunale pour l'épuration des eaux usées du bassin de la Sionge (AIS)

A la suite de l'introduction en 2021 de MCH2 (modèle comptable harmonisé) applicable aux communes ainsi qu'aux associations intercommunales, l'Association Intercommunale pour l'épuration des eaux usées du bassin de la Sionge, ci-après AIS, a dû procéder à quelques modifications dans ses statuts. Ces modifications reposent sur quelques paramètres tels que le but, les organes de l'association, le calcul des voix, les attributions de l'assemblée, la commission financière, les clés de répartition des charges liées aux infrastructures de base, des charges liées aux investissements, et celles liées au fonctionnements, l'étude de concepts régionaux et enfin sur le déplacement de collecteurs.

Les statuts peuvent être consultés sur le site Internet de la commune (www.vaulruz.ch).

Le Conseil communal recommande à l'Assemblée d'accepter la révision essentielle des statuts de l'Association Intercommunale pour l'épuration des eaux usées du bassin de la Sionge.

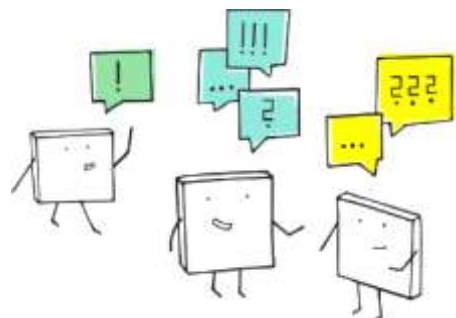
**A la recherche
d'un petit job ?**

Le conseil des parents de Sâles-Vaulruz souhaite mettre en relation des personnes désireuses d'aider les élèves de nos villages et des parents à la recherche d'un appui scolaire pour leur enfant.

Vous avez des aptitudes pédagogiques, la capacité à mettre en confiance, un intérêt pour l'enseignement et de la patience alors annoncez-vous via notre adresse mail : conseildesparents@sales.ch.

Votre travail consistera, selon vos capacités et votre formation à aider un ou plusieurs enfants en assurant la révision des connaissances transmises à l'école et/ou un soutien aux devoirs.

Vos coordonnées seront publiées sur le site internet de l'école afin de permettre aux parents de prendre contact avec vous.



Le conseil des parents
conseildesparents@sales.ch

Vœux du Conseil communal

En cette fin d'année, le Conseil communal et les collaborateurs communaux vous souhaitent de belles fêtes et adressent à toutes et à tous leurs vœux les meilleurs pour une année 2024 remplie de joie et de bonheur !

L'Exécutif saisit aussi cette occasion pour adresser ses vifs remerciements à toutes les personnes qui consacrent leurs compétences et leur temps pour la commune.



Compte-rendu de la dernière assemblée communale

Lors de la dernière assemblée du 22 mai 2023, 50 citoyen(ne)s, dont les 7 membres du Conseil communal étaient présents.

Le procès-verbal de l'assemblée du 7 décembre 2022, les comptes 2022 ainsi que les statuts de l'Association intercommunale pour le service des curatelles de la Sionge et Rive Gauche des communes de Echarlens, Marsens, Pont-en-Ogoz, Sâles, Sorens, Vaulruz et Vuadens « Curatelles SRG » ont été approuvés dans leur globalité à l'unanimité.

Le rapport de gestion 2022 a également été présenté et n'a soulevé aucune remarque particulière.

Afin de pouvoir valoriser le terrain de la zone d'extension de Champ-Paccot et comme le prévoit la loi, le Conseil communal a demandé une délégation de compétence à l'Assemblée communale pour la vente des terrains en zone d'activité de Champ-Paccot.

Après diverses questions et contre-proposition, l'assemblée communale a accepté, par 23 voix sur 43, la délégation de compétence pour la vente des terrains de la zone actuellement en extension dans une fourchette de prix de CHF 250.00 à CHF 300.00 / m² ainsi que le droit de réméré pour ces ventes.

Personnel communal

À la suite de la démission des titulaires, le Conseil communal a nommé dès cet automne

- Madame Alicia Yerly, concierge de la halle de gymnastique et divers locaux communaux
- Madame Elizete Tercier, surveillante de la cabane des Tourbières

Il souhaite la bienvenue aux deux personnes précitées et remercie vivement Madame Franceline Bussard et Madame Channa Vionnet de l'excellent travail qu'elles ont assumé dans le cadre de leurs mandats respectifs.

■ Zone d'extension de Champ-Paccot (ZACT)

Pour être admise dans notre plan d'aménagement local (PAL), l'extension de la zone telle que prévue dans le plan directeur régional de la Gruyère (PDR) doit être approuvée par les instances cantonales.

Le retour de la première analyse est malheureusement en partie négative, en raison d'une desserte en transports publics insuffisante. L'association régionale de la Gruyère travaille actuellement sur l'adaptation du PDR afin de répondre aux exigences cantonales.

Par conséquent, tant que la ZACT ne sera pas acceptée au niveau régional, aucune démarche communale ne sera entreprise.

■ Bornes de recharge électriques

Lors de la dernière assemblée communale, une demande a été faite afin d'installer une/des borne/s électrique/s dans la commune. Le Conseil communal s'est penché sur la question et est favorable à cette demande. Il étudie actuellement ce dossier (emplacements, fournisseurs, etc.) et ne manquera pas de le présenter lors d'une future assemblée.

Fête nationale à Vaulruz

Le Conseil communal souhaite féliciter la jeunesse de Vaulruz pour l'organisation de la fête du 1^{er} août ainsi que les traditionnelles Sherwoodiennes.

A cette occasion, Monsieur Vincent Bosson, Préfet de la Gruyère, a prononcé le traditionnel discours de la fête nationale, en tant qu'orateur officiel de la manifestation !

Présents sur la photo (de gauche à droite) :

- M. Patrice Jordan, Syndic
- M. Vincent Bosson, Préfet de la Gruyère
- M. Dominic Huber, Président de la société de jeunesse



La luge du Tsèroton (Charretier) à la cabane des 3 Moineaux

Depuis le mois de juin, les randonneurs peuvent admirer un chargement de bois sur une luge à côté de la cabane des 3 Moineaux.



En voici un petit historique :

Lors de travaux dans son bâtiment, Monsieur André Dunand a fait la découverte d'une luge à billons et trouvait dommage de la détruire. Après un contact avec votre serviteur et en collaboration avec nos bûcherons, l'idée nous est venue de faire un chargement de bois tel qu'il se faisait du temps de nos tsèrotons et le mettre en évidence au bord du tracé du sentier du même nom.

Afin que ce chargement soit effectué dans les règles de l'art, Monsieur Léon Jordan, 89 ans, et Monsieur André Chollet, 84 ans, qui furent tous deux charretiers, sont venus donner la marche à suivre pour la réussite de ce chargement que vous pouvez visiter lors de vos promenades.

Cette magnifique journée s'est terminée par une broche et nous avons même eu l'honneur de la visite de Madame Nadia Savary, Présidente du Grand Conseil.



Le point de rencontre d'urgence (PRU) de la commune de Vaulruz

Votre point de contact en cas d'événement

Qu'est-ce qu'un « PRU » ?

Un point de rencontre d'urgence permet de garantir un emplacement déterminé sur lequel les autorités et la population peuvent se retrouver en cas de besoin. En particulier en cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de pénurie, la population peut se rendre sur place afin d'y être assistée.

A quoi bon ?

En cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de pénurie, la population peut y obtenir toutes les informations nécessaires à temps et trouver l'assistance le cas échéant. Par le biais de radios POLYCOM, le PRU assure une communication rapide et directe avec les feux bleus et l'organe cantonal de conduite.

Selon l'événement, la population peut y trouver de l'eau potable, de la nourriture, des médicaments, des premiers soins ou d'autres moyens pour couvrir les besoins fondamentaux. Le PRU peut également servir comme premier élément d'un processus d'évacuation, p.ex. vers un hébergement d'urgence.

Comment trouver le PRU ?

Le PRU de la commune Vaulruz se trouve à la halle de gymnastique (rue du Château 31, 1627 Vaulruz). En cas d'événement, le PRU est signalé par un panneau et/ou une oriflamme.

Les PRU du canton sont publiés sur le site internet www.pointrencontreurgence.ch et seront prochainement publiés dans le Géoportail du canton.

Quand sera-t-il activé ?

Lors d'événements de grande ampleur, la mise en service des points de rencontre d'urgence est décidée par le canton. En cas d'événements d'ampleur plus réduite, la commune respectivement son état-major de crise décide de l'activation. Le PRU sera activé notamment en cas de blackout, de délestage cyclique dans le cadre d'une pénurie d'électricité, de pannes de réseaux ou d'événements nécessitant une évacuation (p.ex. alarme-eau, inondation, éboulement).



Quelles mesures de précautions peut prendre la population ?

Les provisions domestiques éviteront bien des mauvaises surprises. Elles garantiront moins de stress et surtout pas de panique. Chacun de nous a donc intérêt à se préparer à une certaine autarcie pour surmonter un cap difficile. Il faut avoir des aliments stockables pour une bonne semaine et 9 litres d'eau par personne. Il faut aussi avoir à portée de main des objets utiles lors d'une panne de courant : radio à piles, lampe de poche, quelques piles de réserve, bougies, allumettes ou briquet. Il est également recommandé de garder chez soi une réserve minimale d'argent liquide en petites coupures. L'hygiène et la santé viennent compléter la liste : savon, papier WC, pharmacie de secours (pansements, thermomètre, analgésiques) et médicaments personnels.

Vous trouverez plus d'informations au sujet des provisions domestiques sur <https://www.bwl.admin.ch/bwl/fr/home/themen/notvorrat.html>. En cas de questions complémentaires, l'administration communale reste à votre disposition (026 912 91 25 / commune@vaulruz.ch).

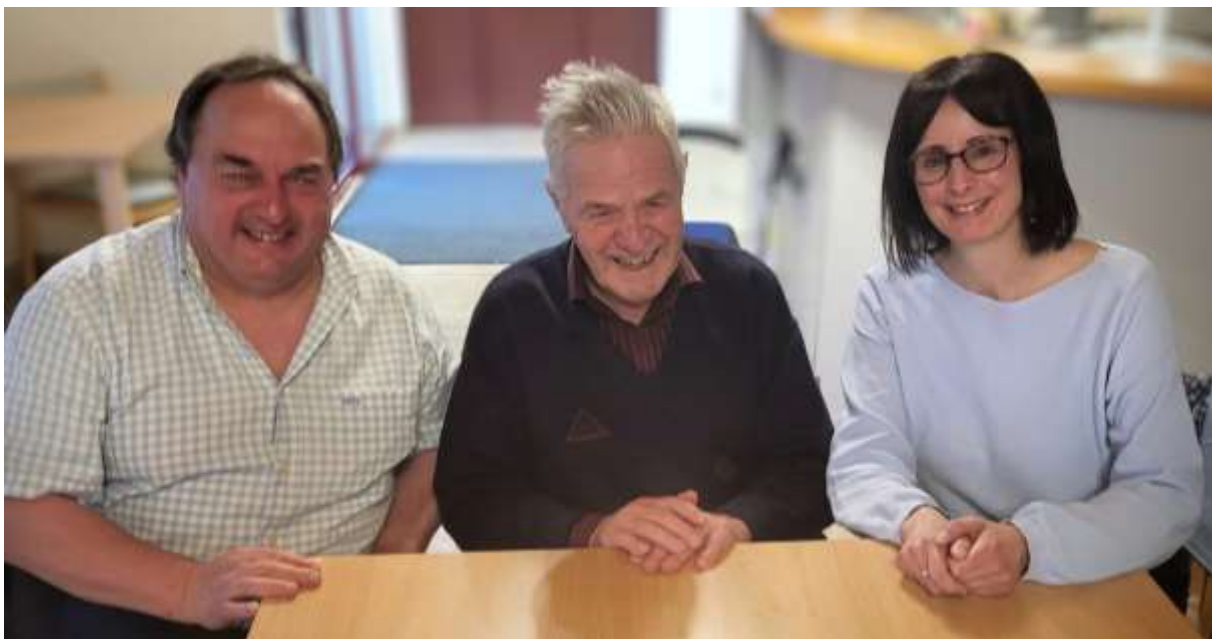
Naissances

- Helena Seydoux, née le 3 avril 2023, fille de Danijela et David
- Inaya Schüpbach, née le 4 juin 2023, fille de Tiffany et Matthieu
- Chiara Casuccio, née le 6 juin 2023, fille de Trisha et Evelino
- Eva Jusufi, née le 20 juin 2023, fille d'Emilie et Bekim
- Elma Kastrati, née le 23 juin 2023, fille d'Egzonë et Jetlir
- Beatrice Cilla, née le 25 juin 2023, fille d'Ilaria et Francesco
- Hugo Ramos Almeida, né le 18 juillet 2023, fils de Cátia Raquel et João Filipe
- Loan Sautaux, né le 8 août 2023, fils de Laura et Alain
- Auguste Chassot, né le 17 septembre 2023, fils de Canisia et Charles
- Romeo Chammartin, né le 1^{er} octobre 2023, fils de Valérie et Jean Claude




90 ans en 2023

À l'occasion de son 90^{ème} anniversaire, le Conseil communal, représenté par Monsieur Patrice Jordan, syndic et Madame Valérie Deschenaux, conseillère communale, a félicité et adressé ses meilleurs vœux à Monsieur Bernard Chollet !



La mode qui réunit Elle & Lui



Boutique Piccadilly
Chantal Gremaud
Avenue de la Gare 1
1630 Bulle

026 912 00 13
www.piccadillymode.ch

Sarah Reymond
Physiothérapeute diplômée ECVP

PHYSIOTHERAPIE
EN CABINET OU A DOMICILE
Vers-la-Chapelle 4

1627 Vaulruz ☎ 077 453 28 13

Possibilité aussi de recevoir des massages de bien-être hors prescription médicale, Fr. 50,- / ½ heure.

Evaluation des besoins en matière d'accueil préscolaire

■ Synthèse des résultats

La commune de Vulruz a envoyé, en mai 2023, un questionnaire à l'attention des ménages ayant un ou des enfant(s) en âge préscolaire afin d'évaluer les besoins en matière d'accueil préscolaire. Nous vous communiquons dès lors les résultats de cette évaluation :

Participation à l'enquête	
Nombre total de ménages sollicités pour l'enquête	64
Nombre de ménages ayant participé à l'enquête	28
Taux de participation	44 %

Besoins non couverts en matière d'accueil préscolaire		
Nombre de familles ayant besoin d'offre de garde supplémentaire	7	25%
Nombre de familles n'ayant pas besoin d'offre de garde supplémentaire	21	75 %

Unités de prise en charge souhaitées par les familles	
Accueil le matin dès 6h30	4
Accueil le matin dès 7h00	0
Accueil l'après-midi jusqu'à 18h00	3
Accueil l'après-midi jusqu'à 18h30	2
Accueil après 18h30	1
Autre	3

Âge des enfants concernés par le besoin en accueil préscolaire	
Jusqu'à 1 an	3
Jusqu'à 2 ans	1
Jusqu'à 3 ans	2
Jusqu'à 4 ans	1
De 4 ans et plus	2
Nombre total d'enfants concernés par le besoin en accueil préscolaire	9

L'enquête relative au besoin d'un accueil préscolaire met en évidence que les couples avec enfants, mariés ou non mariés, travaillent majoritairement entre 150 et 200% avec, pour chacun d'eux, un horaire plutôt régulier.

Le choix d'une structure d'accueil tient compte de la qualification du personnel, la grandeur des groupes (accueil en petits groupes), les activités en plein air, l'alimentation équilibrée, les horaires d'ouverture, la proximité avec les lieux de travail et de domicile ainsi que le coût.

Cette évaluation a permis de relever que le degré de satisfaction par rapport au mode de garde actuel est satisfaisant à très satisfaisant.

La commune de Vulruz continue de rester attentive aux besoins des citoyens et citoyennes pour répondre aux attentes des familles.



Qualité de l'eau potable de Vaulruz



Conformément à l'art. 5 de l'Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016, les distributeurs d'eau ont le devoir d'informer sur la qualité de leur eau potable.

Le puits du Diron fournit en eau potable les consommateurs de la Commune de Vaulruz, en complément au réservoir d'eau des Ciernes. Pour le réseau supérieur des Molettes l'eau provient du réservoir de Riaz situé au lieu-dit Neyruz. L'eau de source du captage des Ciernes subit un traitement UV.

Vous trouverez ci-après les caractéristiques de cette eau potable distribuée par la Commune de Vaulruz :

Bactériologiques	Conformes aux normes en vigueur
Chimiques	Conformes aux normes en vigueur
Dureté : moyenne à dure	°fH 23 à 33
Nitrate (norme <40)	2 ± 0.07

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser à M. Bernard Rouiller, fontainier, au 079 450 21 31.

La maternelle "Les Lapins Bleus" de Sâles

Accueille vos enfants de 3 à 5 ans pour une ou deux matinées par semaine.

Inscription auprès de Mme Catherine Bovet Egger, éducatrice de l'enfance, tél. 079 564 88 13



Offrez à votre enfant la possibilité :

- De favoriser son éveil et sa confiance en soi
- De se socialiser avec d'autres enfants
- D'améliorer la transition vers l'école obligatoire
- D'apprendre différentes notions à travers le jeu
- De découvrir la nature au fil des saisons
- De développer ses capacités motrices, intellectuelles et affectives

➤ **Il nous reste quelques places les mardis et jeudis matin.**

➤ Inscriptions possibles aussi dès janvier 2024.

Toutes les informations sont disponibles sur :

www.vaulruz.ch/education/structures-daccueil



Tél. 026 913 83 13
Fax 026 913 83 14

**Magasin ouvert 7j/7j
de 7h30 à 11h30 et de 17h à 19h**

Chère clientèle,

Afin de terminer l'année 2023 sur une note gourmande, nous vous proposons divers événements, promotions et nouveautés :

Samedi 2 décembre 2023 :

Fenêtre de l'Avent à la fromagerie de 19h à 20h30

Du 4 au 10 décembre 2023 : Promotion raclette

rabais de **10%** sur notre fromage à raclette maison
l'assortiment sera agrémenté de 2 fromages aux arômes paprika et poivre

Dès le 15 décembre 2023 :

Venez découvrir les spécialités sélectionnées pour les Fêtes de fin d'année !
Plus de 12 fromages d'exception tels que Brie aux truffes, Epoisses, etc...

Pour vos cadeaux, apéritifs et événements :

Nous vous proposons une large gamme de paniers cadeaux gourmands, plateaux de fromages, bons cadeaux, etc...
N'hésitez pas à nous contacter afin de vous proposer des cadeaux sur mesure selon vos envies et budgets !

Nos horaires de fin d'année

		Matin	Soir
Fêtes de Noël	24 décembre	7h30 – 11h30	Fermé
	25 & 26 décembre	Fermé	Fermé
Nouvel-an	31 décembre	7h30 – 11h30	Fermé
	1 & 2 janvier	Fermé	Fermé

Tous les autres jours, notre magasin sera ouvert aux horaires habituels :
7h30 – 11h30 / 17h – 19h

Nous vous souhaitons de belles Fêtes de Noël ainsi qu'une excellente année 2024 ! Que joie, santé & bonheur vous accompagnent !

Merci de votre fidélité !

Fam. Philippe & Caroline Favre-Jaquet
& son personnel



Coordonnées

Administration communale
Rue du Château 28
1627 Vaulruz

Secrétariat communal
026 912 91 25
commune@vaulruz.ch

Caisse communale
026 913 93 44
caisse.communale@vaulruz.ch

Horaire

- Lundi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- Mardi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- Mercredi de 16h00 à 19h00
- Jeudi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- Vendredi fermé



Horaire durant les vacances de Noël

L'administration communale sera fermée du 25 décembre 2023 au 3 janvier 2024. **Pensez à demander vos attestations ou autres documents administratifs avant la fermeture si cela est nécessaire.**

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année !

Déchetterie communale

Horaire de la déchetterie

Dès à présent, la déchetterie est ouverte toute l'année selon l'horaire suivant :

- Mardi de 17h00 à 19h00
- Jeudi de 17h00 à 19h00
- Samedi de 09h30 à 11h30
et de 14h30 à 16h30

Prise en charge des sacs-poubelle aux points de ramassage

Le jour de ramassage des sacs-poubelle est fixé au mercredi et peut être repoussé au jeudi en cas de jour férié durant la semaine.

Les sacs-poubelle taxés doivent être déposés aux différents points de collecte le mercredi matin avant 07h00. A titre exceptionnel, le dépôt de sac peut être toléré le soir précédant le jour de ramassage.

Achats des sacs-poubelle taxés

Les sacs-poubelle taxés sont vendus au Denner de Vaulruz, à la Coop de Vuadens et à la boulangerie R.C. Audergon à Vuadens.

Benne des déchets encombrants

Son accès est maintenu au samedi uniquement. Des contrôles sporadiques seront encore effectués et les contrevenants seront amendés.

Récolte des textiles usagés

La commune a signé un contrat avec la société TEXAID SA, laquelle s'engage à traiter les textiles récoltés de manière respectueuse pour l'environnement. De plus, un montant de CHF 0.10 par kilogramme de déchets collectés est rétribué à la commune. N'hésitez donc plus à déposer vos textiles usagés dans la benne prévue à cet effet.



Fenêtres de l'Avent



Afin de passer un temps de l'Avent rempli de beaux moments d'échange et de partage, le conseil de communauté de Vaulruz vous invite à revivre la magnifique expérience des fenêtres de l'Avent.

Nous vous invitons à prendre le temps...

Le temps de nous rencontrer, le temps de partager de bons moments avec les gens de notre village, le temps de nous retrouver, tout simplement.

Le principe est tout simple,

Chaque soir de décembre, jusqu'à Noël, une fenêtre s'illuminera dans le village.

Tout le monde est invité à venir admirer la fenêtre du jour et à partager un vin ou un thé chaud...

1

Conseil des parents

École

«La Pâquerette»

2

Philippe et Caroline

Favre

Rue de la Gare-du-Sud 1

3

horaire
spécial

CONCERT DE NOËL

Choeur d'enfants

Atta'Chant

Cour du Château à 17h30

7

Alexandre et Odile,

Jo et Anne-Marie,

Borcard

Rue de l'Hôtel de Ville 42

8

Yvan et Cathy

Schmutz

Vers la Chapelle 31

9

Stéphane et Delphine

Progin

Porte des Lions 29

13

Gaétan et Doris,

Jean-Paul et Marie-Anne,

Chollet

Champ à la Bise 80

14

Frédéric Birbaum et

Sophie Cattin

Belle Fontaine 17

15

Bernard et Brigitte Rouiller,

Yohan et Céline Perroud,

Alexia Genoud

Les Ponts d'Avau 28

19

André et Diane

Rouiller

Le Pra-des-Molettes 79

20

Familles

Nicolas et Christophe

Berset

Grand-Rue 86

21

AES

La Courte Echelle

Rue du Château 31

Ces moments conviviaux nous amèneront tout tranquillement à la fête de Noël.

Comme lors de l'édition 2021, nous vous demandons de prendre votre tasse avec vous.

Alors ? Ça vous tente ?

Nous vous donnons rendez-vous tous les soirs, de 19h00 à 20h30, selon la liste ci-dessous.

Soyez toutes et tous les bienvenus pour profiter ensemble du joli temps de l'Avent. À très bientôt !



4

Sébastien et Caroline

Conus

Belle Fontaine 10

5

Michael et Lucie

Crousaz

Rue du Château 19

6

Tiffany T. et Joshua D.,

Michel Geinoz,

Canisia P. et Charles C.

Les Ponts-d'Avau 40

10 *horaire spécial*

CONCERT DE NOËL

Fanfare l'Alpée

Halle de Gym à 17h00

11

Marie Borcard

Martine Roch

Les Molettes 62

12

Paul Bush et

Anne Sophie Taurines

Hôtel-de-Ville

Rue de l'Hôtel-de-Ville 29

16

Conseil de communauté

Après la messe de 18h00

Église de Vaulruz

17

Roger et Rosemay

Seydoux

Belle Fontaine 9

18

ALY VRAC

Grand-Rue 51

22

Frédéric et Magali

Chanez

Rue de l'Hôtel-de-Ville 22

23

Jérôme et Christelle

Dunand

Le Diron 11

24

**JOYEUX NOËL
À VOUS TOUS !**

Bien vieillir à Vaulruz

La Commission Senior+ se consacre au bien-être de nos citoyens Séniors. Nous avons à cœur de proposer, tout au long de l'année, des occasions de se rassembler et passer du bon temps ensemble.

C'est pourquoi, nous vous invitons à prendre part à nos

« Café-Rencontre »

qui ont lieu

**le 1^{er} mardi de chaque mois, de 9h à 11h,
dans le bâtiment de la halle de gymnastique.**



A ces occasions, vous sont servis café, thé, minérales et gourmandises.

Pour les Seniors qui souhaitent y participer mais ne peuvent se déplacer, vous avez la possibilité de téléphoner à Madame Jeanine Seydoux, Vice-Présidente de la Commission, au 079 483 15 33. Un véhicule sera organisé afin de vous permettre de vous y rendre.

Nous vous attendons nombreux à ces moments de convivialité et nous réjouissons de vous y accueillir.

La Commission Senior+

Rencontres 2024 : 2 janv. / 6 fév. / 5 mars / 2 avril / 7 mai / 4 juin / 3 sept. / 1^{er} oct. / 5 nov. / 3 déc.

Invitation

A Vous Ami(e)s Seniors,

L'hiver prenant ses quartiers et Noël approchant à grands pas, le Conseil communal et la Commission Senior+ ont le plaisir de vous convier

**le mardi 19 décembre prochain, à 17 heures,
dans le bâtiment de la halle de gymnastique, à un**

vin chaud en Chanson



Le Chœur d'enfants **Atta'Chant**, regroupant une quarantaine de petits chanteurs et dirigé par Matthieu Huwiler, vous proposera des chansons de leur répertoire, accompagnées d'un vin chaud et d'une agape.

Venez nombreux à cette lumineuse occasion ! On se réjouit de trinquer avec Vous.



Le Conseil communal et
La Commission Senior+

En cas de besoin, un véhicule pourra être organisé afin de permettre de vous y rendre au 076 394 01 79.

Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts !

Cette offre s'adresse **aux personnes dès 60 ans** domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration **d'impôts dite simple** (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'à autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un·e bénévole expérimenté·e. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour l'année 2024, ce service aura lieu **du 29 janvier 2024 au 30 avril 2024**. La prise de rendez-vous se fera **dès le 15 janvier 2024 uniquement** par téléphone (numéros ci-dessus). N'hésitez pas à demander le flyer au **026 347 12 92** ou **026 347 12 40**.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg - www.fr.prosenectute.ch

Ouvroir paroissial

De septembre à juin les mardis tous les 15 jours. Prochaine rencontre mardi 5 décembre 2023 à 13h30 à la cure.

Yass

Tous les mercredis durant toute l'année de 14h00 à 17h00 à la petite salle de la halle de gym.

Gym douce

Tous les lundis de 16h00 à 17h00 à la halle de gym (sauf vacances scolaires).

Vente de sapins de Noël

La traditionnelle vente des sapins de Noël est organisée par la commune le

**jeudi 7 décembre 2023
de 17h00 à 19h00**

devant le local du feu (bâtiment édilitaire)



Il est de coutume que le Conseil communal fixe le prix de vente de ces sapins Nordmann à CHF 15.00 à titre gracieux (prix d'achat CHF 21.50). Ces sapins ne sont pas coupés dans les forêts communales, mais achetés auprès de l'entreprise Castella, de Sommentier.



NOUVEAU !

LA BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE ET PUBLIQUE
« LA PECHE AUX LIVRES VUADENS »
EST MAINTENANT OUVERTE AUX **ADULTES !**

VENEZ DECOUVRIR DE NOMBREUX OUVRAGES

Horaires :

Lundi et jeudi : 15h30-17h30

Mardi : 13h15-13h45 // 17h30-19h30

Vendredi : 09h00-11h35

Samedi* : 10h00-11h30

*Le premier du mois ou selon information

Adresse : Place de l'Ecole 25 à Vuadens
(au rez du nouveau bâtiment scolaire)

Abonnement : CHF 10.—/pers./an



pop e poppa vaulruz
reïnventons la crèche

C'est dans un univers stimulant et magique fait de découvertes et de rencontres, qu'Anaballo se sent depuis ses débuts au sein de la famille de crèches maternelles jusqu'à l'entrée à l'école enfantine, du lundi au vendredi de 08h30 à 18h.

N'hésitez pas à nous contacter pour découvrir ce lieu enchanteur. Inscription possible toute l'année!

contact

Anaballo PBA, Coordonnateur
Grand rue 51, 1627 Vaulruz, T +41 06 912 01 24
anaballo.pba@poppepoppa.ch, poppepoppa.ch

«La crèche c'est trop chouette, j'ai pu tenir grand moment et papa permet tranquille»

Maurice, 3 ans

«Mes copains c'est Tom et Maxime! Même qu'à la fête des petits matras on s'est amusés, c'était trop rigolo! Même que la maîtresse m'a permis tellement vite qu'elle a oublié de regarder sa montre de gilette à la crèche!»

Estelle, 4 ans

«Le coupé fondant c'est trop bon, on trouve plein de bonbons dans la fête.»

Léa, 4 ans



AlyVrac

Aliments de proximité et artisanaux

Lundi-Vendredi 08h00-12h00 14h00-18h30
Samedi 08h00-12h30

Grand Rue 51, 1627 Vaulruz

Il y a 650 ans : *Vaulruz*

L'Histoire de la châtellenie de Vaulruz vers 1373, en 8 épisodes

Episode 1 : introduction

Cet article est le premier d'une série de 8 épisodes consacrés à l'histoire de la châtellenie de Vaulruz au 14^e siècle. Cette série s'inspire des recherches faites dans le cadre de mon mémoire de master à l'université de Lausanne, intitulé « La châtellenie de Vaulruz à l'époque savoyarde d'après les comptes de 1358 à 1373 », qui, sur la base de documents du Moyen Âge (parchemins, rouleaux de comptabilité et documents fonciers) revient sur les personnes de pouvoir, sur l'économie et sur la population. C'est pour un cours consacré à la médiation culturelle et la transmission de savoirs historiques à un public plus large que j'ai décidé de transformer certaines de mes découvertes en articles, destinés à vous qui connaissez bien le village au centre de ces recherches. Au fil des éditions de ce journal, vous pourrez lire :

Ep. 2 : nos voisins

Ep. 3 : les lieux-dits et noms de villages

Ep. 4 : les noms de famille

Ep. 5 : les prénoms

Ep. 6 : le coût des choses

Ep. 7 : l'entretien du château

Ep. 8 : les crimes et les amendes

En espérant que ces quelques pages vous intéressent, je vous souhaite une bonne lecture.
Julie Pittet

Dates importantes

1316 Les seigneurs de Vaulruz cèdent à Louis de Savoie leurs droits sur Vaulruz et Maules, début de la période savoyarde à Vaulruz.

1317 L'abbaye de Saint-Maurice qui possède Vuadens l'échange avec Louis de Savoie contre Auboranges.

1358-73 Période pour laquelle les comptes de la châtellenie de Vaulruz ont été conservés, riche en informations.

1387 Le comte de Savoie vend le château et les droits qu'il possède sur Vaulruz à la famille française des Champion, fin de la période savoyarde.

Le comte de Savoie est le seigneur de Vaulruz. Mais il a des officiers qui s'en occupent pour lui.

Le châtelain de Vaulruz est un officier nommé pour gérer la châtellenie pour le compte des Savoie. A Vaulruz durant la période connue par les comptes ils sont les suivants :

Mermette de Blonay (1358-63)

Nicolas de Blonay (1363-71)

Aymon de Châtonnaye (1371-73)

Ils s'occupent de collecter les redevances, d'administrer la justice et d'entretenir le château contre un salaire relativement élevé.

L'ensemble des documents liés à Vaulruz au Moyen Âge qui sont encore conservés aujourd'hui peuvent être classés en 3 catégories :

La comptabilité de la châtellenie

Conservée à Turin, ce sont 12 rouleaux de comptes de plusieurs mètres qui consignent soigneusement les recettes et les dépenses de la châtellenie.

Les documents fonciers

Des rouleaux conservés à Fribourg dans lesquels les habitants annoncent de quelles parcelles ils sont tenanciers.

Les parchemins

Conservés à la fois à Vaulruz, à Fribourg et à Turin, ils concernent à la fois les affaires du village entier et des affaires individuelles.



La comptabilité de Vaulruz, photographiée aux Archives de Turin

Dans vos trois prochains numéros

Ep. 2 : nos voisins

Ep. 3 : les lieux-dits et villages

Ep. 4 : les noms de famille

Pour toute question ou

suggestion :

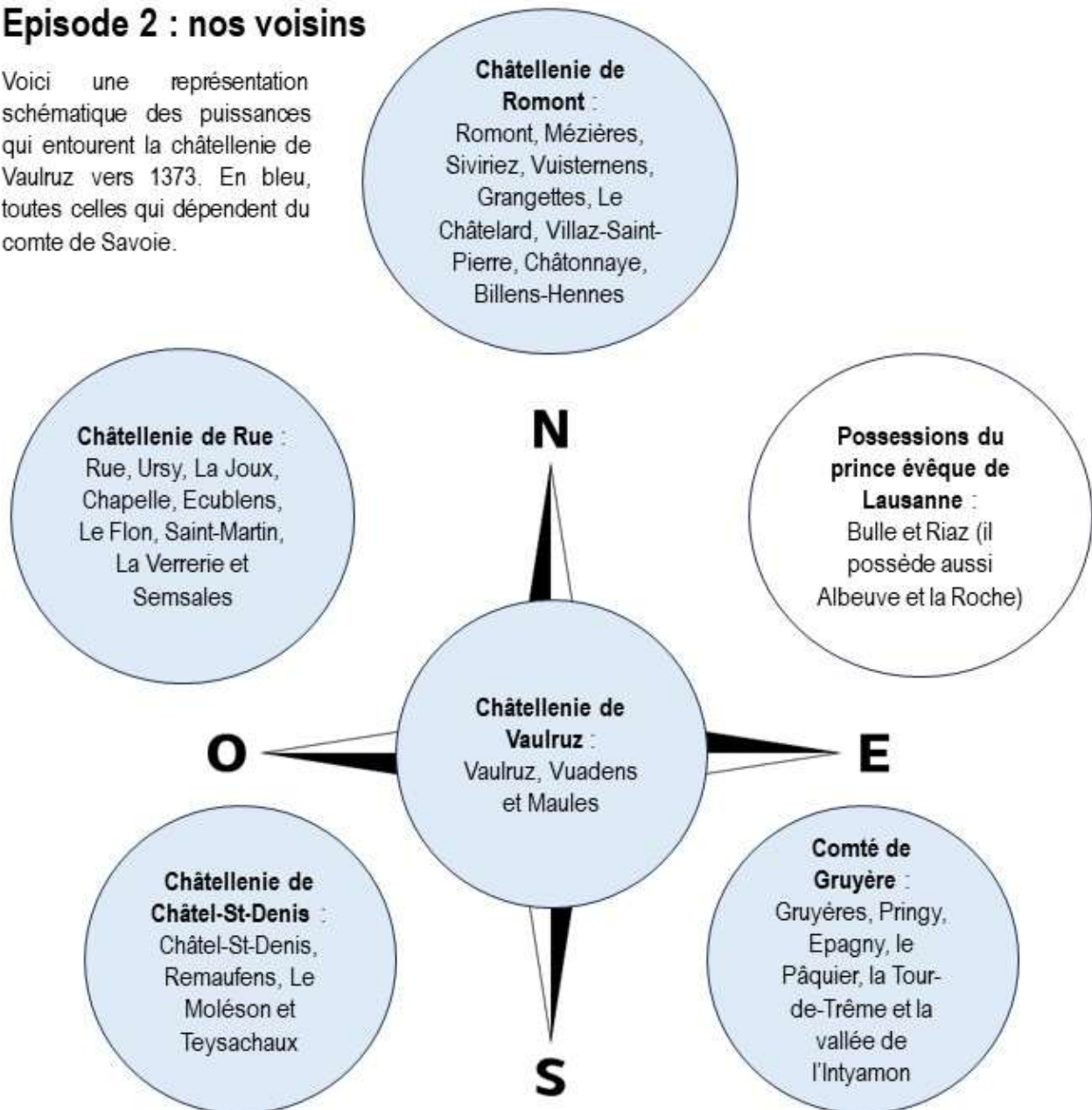
juliepittet98@gmail.com

Il y a 650 ans : *Bannaz*

L'Histoire de la châtellenie de Vaulruz vers 1373, en 8 épisodes

Episode 2 : nos voisins

Voici une représentation schématique des puissances qui entourent la châtellenie de Vaulruz vers 1373. En bleu, toutes celles qui dépendent du comte de Savoie.



On ne connaît pas le nombre exact d'habitants à Vaulruz ou dans les châtellenies voisines. On connaît cependant le nombre de foyers imposables en 1368 puisque le comte de Savoie fait lever un subside dans l'ensemble de ses châtellenies pour financer sa croisade en Bulgarie.

Châtellenie de Vaulruz	77 foyers payent le subside
Châtellenie de Châtel-St-Denis	100 foyers
Châtellenie de Rue	367 foyers
Châtellenie de Romont	401 foyers

Dans vos trois prochains numéros
Ep. 3 : les lieux-dits et villages
Ep. 4 : les noms de famille
Ep. 5 : les prénoms

Pour toute question ou suggestion :
juliepittet98@gmail.com

Il y a 650 ans : *Vauruz*

L'Histoire de la châtellenie de Vauruz vers 1373, en 8 épisodes

Episode 3 : les lieux-dits et noms de villages

Il existe un document très utile pour connaître la géographie du village et ses lieux-dits. Il s'agit d'un document foncier dans lequel les habitants annoncent de quelle parcelle ils s'occupent, mais aussi à côté de quoi elle se situe, le nom d'un voisin, un lieu-dit ou une rivière, par exemple. On appelle ces documents des grosses ou des extentes.

On peut ainsi savoir que les ruisseaux du Diron, de la Sionge et du Pissesang portent déjà ces noms vers 1370. Certains lieux-dits aussi portent déjà les noms que l'on connaît encore aujourd'hui, comme le Champ du Pasquier, les Ponts ou le Dally à Vuadens. Avec ces documents, on peut également comprendre l'origine de certains noms. Par exemple, en 1377, Catherine Rey fait don à la cure d'une parcelle de terre marécageuse (une moille), connue encore aujourd'hui comme la Moille-y-Rey.

Le nom de Vauruz

A cette époque, l'orthographe des noms n'est pas fixe. Le nom du village de Vauruz change donc d'un document à l'autre. On y trouve les versions suivantes :

Vauruz
Wauruz
Vauru
Vaurru

Vuadens, qui fait alors partie de la châtellenie de Vauruz s'écrit tantôt :

Vuadens
Vaudens
Waudens

QUIZ

Les noms de villages

Les documents du Moyen Âge sont écrits d'une manière parfois difficile à déchiffrer, à cause de leur écriture, de leurs lettres dont les formes sont différentes d'aujourd'hui. Essayez-vous à la paléographie (l'étude des écritures anciennes) en tentant de reconnaître ces noms de villages ?

Attention, l'orthographe n'est pas toujours la même qu'aujourd'hui !



Solutions : 1-Maulès, 2-Orsonens, 3-Frbourg, 4-Vauruz, 5-Vuadens, 6-Billens, 7-Romont (Rotondimontis en latin), 8-Arconciel (le 9 est l'abréviation de con ou com), 9-Gruyères

Appel à contributions :

Une partie des lieux-dits présents dans les documents me sont inconnus. Si un de ces noms vous dit quelque chose ou vous rappelle un endroit, soit de Vauruz, soit de Vuadens, je vous serais reconnaissante de me contacter (juliepittet98@gmail.com).

En Rondmay	En Chanda Pierra	En Champ Pallotaz
En Mala Testhy	En Flossel	Tresleschieres
En plan Ondrar	La Passaplana	En pas Alagnoz
En Esser Morart	En la Corba Piecy	En Pierra Morel

Dans vos trois prochains numéros

Ep. 4 : les noms de famille

Ep. 5 : les prénoms

Ep. 6 : le coût des choses

Pour toute question ou suggestion :
juliepittet98@gmail.com

Articles rédigés par Madame Julie Pittet de Vauruz.

Les chapitres 4 à 8 seront publiés dans les prochains journaux communaux.

Demande de réduction de prime d'assurance-maladie

Afin de permettre à l'ensemble de la population d'assumer le paiement des primes d'assurance-maladie de base, la Confédération et les cantons distribuent des subsides permettant de diminuer le montant de la prime payée par les personnes de condition économique modeste.

Les formulaires de demande ainsi que les mémentos d'explications sont disponibles à l'administration communale ou sur le site Internet de la caisse de compensation du canton de Fribourg (www.caisseavsfr.ch).

Rente de vieillesse

Lorsque vous atteignez l'âge ordinaire de la retraite, vous avez droit à une rente de vieillesse. Cet âge est fixé à 65 ans pour les hommes et à 64 ans pour les femmes.

Il est recommandé de présenter votre demande de rente trois ou quatre mois avant d'atteindre l'âge de la retraite, car la caisse de compensation doit se procurer les documents nécessaires et calculer le montant de votre rente, ce qui peut prendre un certain temps.

Le formulaire 318.370 – Demande de rente de vieillesse est disponible auprès des caisses de compensation et de leurs agences, ainsi que sur le site www.avs-ai.ch.

Cotisation AVS

■ Personnel de maison

Le personnel de maison comprend notamment les activités suivantes :

- femme/homme de ménage
- fille/garçon au pair
- baby-sitter et garde d'enfant à domicile
- aide aux devoirs scolaires
- prise en charge de personnes âgées
- auxiliaire exerçant une activité dans l'appartement ou la maison, ou autour de la maison (ex. jardinage).

Celui qui emploie du personnel de maison contre rémunération (en espèce ou en nature) doit payer des cotisations aux assurances sociales sur le salaire brut. Pour cela, il faut s'annoncer à la caisse cantonale de compensation du lieu d'activité.

Les employés de maison de moins de 18 ans ne cotisent pas à l'AVS. Les employés de maison de moins de 25 ans dont le salaire annuel ne dépasse pas CHF 750.00 ne cotisent pas non plus à l'AVS.

■ Indépendant(e)s

Qui sont les Indépendant(e)s ?

- Les personnes qui agissent en leur propre nom, pour leur propre compte.
- Les personnes qui assument leur propre risque économique, en faisant des investissements à long terme et en travaillant pour plusieurs mandants.

Les indépendants sont tenus de payer les cotisations à l'assurance-vieillesse et survivants (AVS), à l'assurance d'invalidité (AI) et au régime d'allocations pour perte de gain (APG) dès le 1er janvier qui suit leur 17ème anniversaire.

Les personnes indépendantes qui réalisent des revenus annuels inférieurs à CHF 2'300.00 ne sont pas soumises à l'obligation de cotiser, leur activité étant considérée comme accessoire.

▪ Personnes sans activité lucrative

Sont considérées comme non actives les personnes qui :

- ne touchent pas de revenu d'un travail ou en tirent un très faible revenu
- sont entrées dans leur 21^e année
- n'ont pas atteint l'âge ordinaire de la retraite.



Ce sont notamment :

- les étudiant(e)s
- les globe-trotters
- les chômeurs(euses) en fin de droit
- les bénéficiaires de l'aide sociale sans emploi
- les bénéficiaires d'une rente AI sans emploi
- les bénéficiaires d'indemnités journalières de l'assurance-maladie et accident
- les personnes divorcées sans emploi
- les personnes ayant pris une retraite anticipée
- les conjoint(e)s sans emploi de personnes retraitées
- les veuves/veufs sans emploi.

Les personnes dont le/la conjoint(e) exerce une activité lucrative à au moins 50%, durant au moins 9 mois dans l'année, dont le revenu annuel est supérieur à CHF 9'701.00 ne sont pas considérées comme personnes sans activité lucrative.

Les personnes sans activité lucrative doivent s'affilier auprès d'une caisse de compensation et y payer des cotisations. Il appartient à la personne de veiller elle-même à respecter son obligation de cotiser. Les personnes non actives doivent s'annoncer à la caisse cantonale de compensation de leur lieu de domicile.

Coordonnées de la caisse de compensation

Caisse de compensation du canton de Fribourg

Impasse de la Colline 1

Case postale

1762 Givisiez

Tél. 026 426 70 00

www.caisseavsfr.ch

Informations diverses

Courrier anonyme

Le Conseil communal reçoit plusieurs fois par année des dénonciations anonymes. Pour information, aucune suite n'est donnée à ces courriers, respectivement courriels.



Cartes journalières CFF

La commune de Vulruz ne propose pas de carte journalière à la vente. La disponibilité des cartes journalières vendues dans d'autres communes peut être consultée sur le site Internet : www.sugarcube.ch/wp/agflexi.

Les cartes journalières sont impersonnelles et permettent à l'utilisateur de voyager en deuxième classe dans tout le rayon de validité de l'abonnement général.

EVEIL A LA FOI

Viens fêter Noël avec nous !



Le mercredi 20 décembre 2023
À 15h00, Église de Vaulruz

Viens vivre avec nous un moment de partage afin de préparer Noël.

Apporte à la célébration une petite décoration pour le sapin de Noël que tu offriras à un-e autre enfant.

Comme à chaque fois, après la célébration, nous partagerons un goûter...

Demande à tes parents de me confirmer votre présence...
(079 239 73 91, canisia.pittetseydoux@gmail.com)

Je me réjouis beaucoup de passer ce joli moment avec vous tous !

A tout bientôt !

Canisia



Bourse d'étude ou d'apprentissage

▪ Aide cantonale

Les demandes d'aide doivent être rédigées sur les formulaires officiels disponibles sur le site Internet <https://www.fr.ch/formation-et-ecoles/bourses-detudes-et-prets/demande-de-bourse-et-pret-detude>.

Vous pouvez également demander le formulaire officiel au Service des subsides de formation, Rue St-Pierre Canisius 12, à 1701 Fribourg, ☎ 026 305 12 51 ou bourses@fr.ch.

▪ Aide communale

Tous les requérants d'une bourse cantonale obtiendront une aide communale, indistinctement de la décision du Canton, selon les critères suivants :

- pour les apprentis, CHF 100.00 par an
- pour les étudiants, CHF 200.00 par an

Merci aux apprentis et étudiants concernés de bien vouloir déposer à la caisse communale une copie **du formulaire de demande d'aide** soumis au Canton, avec les coordonnées du compte sur lequel la subvention communale pourra être versée.



Subvention pour soins dentaires aux enfants en âge de scolarité obligatoire

A la suite l'entrée en vigueur du nouveau règlement relatif à la participation communale aux coûts des contrôles et soins dentaires, nous attirons votre attention sur le nouveau barème en vigueur :

Nbre enfants	Revenu del. ch. 7.91										
	jusqu'à 35'000.-	40'000.-	45'000.-	50'000.-	55'000.-	60'000.-	65'000.-	70'000.-	75'000.-	80'000.-	Au-delà de 80'000.-
1		4	3	2	1						
2			4	3	2	1					
3				4	3	2	1				
4					4	3	2	1			
5						4	3	2	1		
6 et plus							4	3	2	1	

Zone grisée = prise en charge complète par la commune

Zone bleutée = 100 % à charge des parents

Catégorie
4 = 20 % à charge des parents
3 = 40 %
2 = 60 %
1 = 80 %

Pour rappel, les éléments/documents suivants doivent être joints à votre demande :

- la copie des factures (datées de moins de 12 mois)
- la copie des décomptes de prestations de l'assurance
- votre numéro IBAN pour le versement (en cas de décision favorable).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec Madame Stéphanie Grand Sciotto, administratrice des finances, au 026 913 93 44 ou par e-mail caisse.communale@vaulruz.ch.

Le règlement communal relatif à cette subvention des soins dentaires peut être consulté sur le site www.vaulruz.ch.

Fondation Rieter-Lorétan, district de la Gruyère

La fondation Rieter-Lorétan a pour but d'apporter une aide financière, sous forme de subsides, aux jeunes de situation économique modeste au bénéfice d'un contrat d'apprentissage ou d'une formation de même type domiciliés en Gruyère ou dont les parents sont domiciliés dans le district de la Gruyère. Peuvent être également concernées des formations subséquentes telle que la maturité professionnelle effectuées pendant la période d'apprentissage ou ultérieurement au sein d'une entreprise ou d'une école professionnelle. Elle peut également octroyer une aide financière pour d'autres formations réalisées dans des écoles professionnelles.

Le formulaire à remplir pour l'obtention d'un tel subside doit être demandé via le site : www.fondation-rieter.ch.

Règles à respecter avec son chien en balade

Tout propriétaire de chien rêve de se balader avec son animal, sans que cela ne dégénère d'une façon ou d'une autre. Mieux vaut donc avoir le bon comportement en balade avec un chien en laisse ou détaché, que ce soit en ville, à la campagne ou en forêt.

Les règles de bonnes conduites

- En ville, ainsi que dans les bâtiments ouverts au public, dans les transports publics, dans les cours d'école et les aires de jeux pour enfants, les chiens doivent, toutes races confondues, être tenus en laisse courte, et sous contrôle, à moins que ces lieux leur soient tout simplement interdits. Ainsi lors d'un croisement avec un autre binôme maître-chien, votre animal est sous contrôle total et chacun passe son chemin.
- En dehors de ces zones publiques, si vous croisez quelqu'un, que ce soit des joggeurs, des cyclistes, ou autres promeneurs, votre chien est immédiatement rappelé, sous contrôle, et attaché.
- Si vous rencontrez un autre binôme homme-chien, on applique la même règle, le chien est immédiatement rappelé, sous contrôle et attaché. Ensuite seulement, vous pouvez d'un commun accord avec l'autre propriétaire, décider de lâcher les chiens pour leur permettre une approche contrôlée.
- Si votre animal est libre, et que le chien arrivant en face est attaché, il est impératif que vous rappeliez le vôtre, et qu'il soit gentil et sociable, n'est pas une condition pour que votre chien puisse aller librement vers un congénère tenu en laisse. Il existe de multiples raisons pour qu'un propriétaire de chien ne veuille pas détacher son animal (blessure, chaleurs pour les femelles, surdité, mauvaise vue, peur, agressivité etc.).
- Afin d'éviter des cas de prédation et de dérangement, le Service des forêts et de la nature rappelle que **les chiens doivent être tenus en laisse en forêt du 1^{er} avril au 15 juillet de chaque année.**



Génie civil - Maçonnerie - Aménagements Extérieurs



079 777 37 35

www.reisch-construction.ch



CONCERT

Direction
Gauthier Dupertuis

Direction des tambours
Marc Esseiva

10 DEC 2023 | 17h
halle de gym Vaulruz
Fenêtre de l'Avent

Compositeurs suisses à l'honneur dans le cadre de:



Documents d'identité

■ Cartes d'identité

Pour effectuer une demande de carte d'identité, il vous suffit d'apporter à l'administration communale :

- une photo de moins d'un an et de bonne qualité
- votre ancienne carte d'identité pour annulation

Il est également possible de vous rendre personnellement au centre de biométrie du service de la population et des migrants, Rte d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot avec votre ancienne carte d'identité (la photo est faite sur place). Il est conseillé de prendre rendez-vous sur le site www.passeportsuisse.ch.

■ Passeports biométriques

Pour effectuer une demande de passeport biométrique, il est nécessaire de vous rendre personnellement au centre de biométrie du service de la population et des migrants, Rte d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot avec votre ancien passeport. Il est conseillé de prendre rendez-vous sur le site www.passeportsuisse.ch.

Le délai de livraison d'un passeport ou d'une carte d'identité est de maximum 10 jours ouvrables dès le jour où les données sont saisies.



CENTRE DE COMPÉTENCES EN
RÉNOVATION DES BÂTIMENTS – CCRB
KOMPETENZZENTRUM FÜR
GEBÄUDESANIERUNG – KGS

Le Centre de Compétences en Rénovation des Bâtiments CCRB se met à disposition des communes fribourgeoises et de ses habitants pour accélérer la rénovation énergétique et l'adaptabilité de votre bien immobilier.

Dans le cadre du Programme Bâtiments, des Communes Durables et de Qualidomum (Senior+), le CCRB propose aux communes fribourgeoises différentes prestations de conseils personnalisés pour leurs citoyennes et leurs citoyens.

Hotline :

+41 26 684 38 58, les mardis et jeudis matin
entre 9h00 et 12h00

Formulaires de contact :



Des professionnels et des experts de la rénovation et de la transformation énergétiques vous répondront et vous proposeront un conseil pertinent, neutre et impartial. **N'hésitez pas à contacter le CCRB, il est temps de se lancer !**

Informations : Blaise Clerc, Directeur du CCRB,
Mobile : +41 79 636 50 00



GARAGE DES PONTS
1627 VAULRUZ

Votre voiture nos compétences stopigo

VW Audi SEAT ŠKODA

Martial Seydoux

Conseiller en assurances, M 079 446 21 58
martial.seydoux@mobiliere.ch

Agence générale Bulle
mobiliere.ch

CARROSSERIE DE LA GRUYÈRE Sàrl

Route de Briez 181 – 1628 Vuadens

026 912 85 85

Des professionnels à votre service

PITTET FRÈRES SA
VAULRUZ

MENUISERIE
CHARPENTE
AGENCEMENT
RÉNOVATION

026 919 44 88
menuiserie@pittetfreres.ch
www.pittetfreres.ch

Coiffure Couleur Lilas

Grand-Rue 60
1627 Vaulruz
026/919.55.44

Céline Viol Patricia Uldry Marie Bulliard

Couture

“Au service de votre élégance”

Retouches sur mesure
Transformations
Réparations de tout genre

Hyda et Mefide Pajaziti
Sur-R.v

Les-Ouches 33 - 1627 Vaulruz Tél/Fax 026/912 04 33

Sébastien Auto-école
Brevet fédéral

Voiture manuelle, automatique et remorque
théorie et sensibilisation

sebastien.raboud@sebastienautoecole.ch

079 542 71 82

www.sebastienautoecole.ch

Coiffure Florence

Florence Oberson
Dames - Messieurs - Enfants

026 913 17 63

Vers la Chapelle 6
1627 Vaulruz

Sur rendez-vous

Pour les Fêtes de fin d'année la Boucherie vous propose:

L'Artisan boucher
RICHARD DEMIERRE



"La Valaisanne" de bœuf ou de cerf et son bouillon
La Chinoise // La Bourguignonne // la Plancha - viandes à choix
La Bressane

Les Volailles:

Dinde - Chapon - Canard
Entier ou semi-désossé - farces à choix

Les Viandes en croûtes:

Bœuf " Wellington"
Mignon de porc ou de veau

Foie gras , pâtés en croûte et terrine "Maison"

Pour une idée cadeau:
Bons , coffrets , paniers , planchettes avec des produits du coin...

Pour une petite entrée ou un petit Buffet froid :

Tartare de saumon , verrines à choix , plats froids...
saumon mariné...
tartare de Bœuf

" pensez à réserver"

Horaires de décembre 2023:

Le 18-19-20-21 de 8h00-18h00

Le vendredi 22 fermé

"pour mieux préparer vos commandes"

Le samedi 23 de 7h00-12h00

Le 25-26 Fermé

le 27-28-29 de 8h00-18h00

Le samedi 30 de 7h00-12h00

le 1-2-3 janvier 2024 fermé

Le team de la Boucherie vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année et vous remercie pour votre fidélité



Ici ont dit:

"La Valaisanne"

pis c'est tout...

L'Artisan Boucher - Demierre Richard Sàrl - rue de l'Hôtel de Ville 29 - 1627 Vaulruz - 026/913 99 11



Nadia Sudan

Massothérapie
Drainage lymphatique
agrée ASCA et RME

& Onglerie

Rue du Château 15, 1627 Vaulruz

079 738 19 87

sudan.nadia@gmail.com

COIFFURE
Art de pl'hair
DAMES HOMMES ENFANTS



Jessica Epiney Chollet
Rue de la Gare du Sud 20
1627 Vaulruz
Mobile : 079 709 79 72
artdeplhair@bluwin.ch


Sur rendez-vous

Lundi : 8 h 00 - 21 h 00
Vendredi : 8 h 00 - 17 h 00
Autre horaire sur demande

CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
Bulle	Centre de puériculture Rue de la Sionge 67 rez-de-chaussée	Sur rendez-vous, tous les jours de la semaine		
Châtel-sur-Montsalvens	Salle communale Au Village 2 rez-de-chaussée	Le 2^{ème} mardi du mois, l'après-midi 9 janvier 13 février 12 mars 9 avril 14 mai 11 juin 9 juillet 13 août 10 septembre 8 octobre 12 novembre 10 décembre		
La Roche	Foyer St-Joseph Rte de Fribourg 54 rez-de-chaussée	Le 3^{ème} lundi du mois, l'après-midi 15 janvier 19 février 18 mars 15 avril 13 mai (2ème) 17 juin 15 juillet 19 août 16 septembre 21 octobre 18 novembre 16 décembre		
Sâles	Nutripassion Route de la Joretta 23 sous-sol	Le 3^{ème} mercredi du mois, l'après-midi 17 janvier 21 février 20 mars 17 avril 15 mai 19 juin 17 juillet 21 août 18 septembre 16 octobre 20 novembre 18 décembre		
Villars-sous-Mont	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 ^{er} étage	Le 4^{ème} lundi du mois, l'après-midi 22 janvier 26 février 25 mars 22 avril 27 mai 24 juin 22 juillet 26 août 23 septembre 28 octobre 25 novembre 23 décembre		
Centre de puériculture de la Gruyère Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée				
		Plus d'informations ? Tél. 026/347.38.83		

Sentier découverte de l'abeille mellifère, insecte forestier à Vaulruz



L'association fribourgeoise FreeTheBees a été fondée en 2013 et est reconnue d'utilité publique. Durant les cours organisés, divers habitats et ressources pour l'abeille mellifère sauvage en voie de disparition ont été construits. Sur un **sentier découverte** traversant le site, les visiteurs peuvent les observer et faire des découvertes passionnantes sur cette abeille, son milieu, ses besoins, ses challenges, ...



Prairie fleurie



Cavités dans les arbres



Cavités dans les arbres



Habitat Abeilles & *Stratiolaelaps scimitus*



Exposition de ruches et d'habitats

Visite libre ou **guidée gratuite** selon le programme sur notre site www.freethebees.ch. *Durant la visite guidée chaque enfant reçoit un cahier à compléter durant le parcours.*

Autres possibilités : courses d'école, anniversaire de votre enfant, visite d'entreprise, ... : contactez-moi

Personne de contact : André Dunand • bee@freethebees.ch • 079 366 38 84 • www.freethebees.ch

Présentation vidéo
 (1 min.)

<https://qrco.de/beTONE>



À VOS AGENDAS !

8 mars 2024, 20h

9 mars 2024, 20h

10 mars 2024, 18h

15 mars 2024, 20h

16 mars 2024, 20h

L'Alpée & l'Harmonie de Vaulruz présentent...



À L'OCCASION DE LEURS 225 ANS COMMUNS, L'ALPÉE ET L'HARMONIE DE VAULRUZ METTENT SUR PIEDS LE CONCERT-SPECTACLE MONSIEUR BIGOUDIS, À LA LISIÈRE À SÂLES !

225 ans de passion, 2 sociétés emblématiques.

Pas moins de 100 talents sur scène et en coulisses...

Un concert-spectacle mémorable !

SUIVEZ LES PRÉPARATIFS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX...



Monsieur Bigoudis



@monsieurbigoudis

...ET SUR NOTRE SITE WEB !

monsieurbigoudis.ch



Fiche d'inscription pour Bénévoles

Nom, prénom :

Rue, localité :

N° téléphone :

Adresse mail :

Merci de cocher la/les date(s) auxquelles vous êtes disponible :

- VE 8 MARS 2024 SA 9 MARS 2024
 DI 10 MARS 2024 VE 15 MARS 2024
 SA 16 MARS 2024

Merci d'indiquer le(s) secteur(s) qui pour le(s)quel(s) vous êtes disposé à nous prêter main-forte :

- Caisse entrées Placement Comptoir boissons
 Service boissons en salle Service au bar
 Cuisine & vaisselle Service de parc Bus navette

Pour tout renseignement :

Chantal Regamey, responsable personnel
079 471 88 37 ou chregamey@bluewin.ch

Merci de retourner cette fiche si possible
jusqu'au 30 janvier 2024 par mail à
chregamey@bluewin.ch ou de la transmettre à un
membre de nos sociétés.

**L'Harmonie et l'Alpée vous remercient
d'avance de votre aimable collaboration !**